



# Le Chavannews

No 6

Printemps/Eté 2001



## Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Me revoici tout gentiment chez vous, l'habitude se prend vite, vous ne trouvez pas ? Moi, je vous dirai que je respire à nouveau, le printemps est enfin là. C'est pas trop tôt allez-vous me dire, et vous avez entièrement raison. Mais, trêve de morosité, on en profite...

Alors, je pense que vous avez fait comme moi, depuis les semaines que la pluie était de la partie : pas question de mettre un pied au jardin, à part si on avait vraiment envie de déposer son compost à l'endroit ad hoc, lequel est bien entendu tout au fond du jardin, là où l'on s'enfonce joyeusement. Non, non, non tout cela est fini. Alors, voilà le grand moment tant attendu. Vous sortez, respirez le bon air à pleins poumons et vous vous dites à moi les joies du jardinage ! Je commence par quoi ? Bof, ce n'est pas le travail qui manque, les mauvaises herbes elles sont là et bien là. Premier élément clé, ne jamais céder au désespoir. Oh, c'est plus vite dit que fait, et malgré les conseils de Monsieur Jardinier du dimanche matin, ce n'est pas toujours évident. Et puis, je ne sais pas s'il en va ainsi pour vous, mais moi, il me manque toujours quelque chose : ainsi, flûte je n'ai plus de terreau. Alors, au diable la coquetterie, vous y allez habillé comme vous êtes en priant tous les saints du ciel que vous n'allez rencontrer personne dans cet accoutrement. Vous revenez, tout heureux que votre demande ait été exhaussée, et à moi le râteau, la binette, la bêche...

Le temps passe, les effets deviennent visibles, vous voilà heureux, détendu, mais fourbu quand même. Mais que faire du tas de mauvaises herbes qui grandit, vite les sacs, l'horaire, c'est bon je suis dans les temps et départ pour la déchetterie. Evidemment, en route, les sacs se renversent, mais tant pis... Après le dernier virage, vous y voilà enfin. Super, tout est pris, vous vous sentez plus léger. Et alors surprise, vous rencontrez une voisine qui habite un peu plus loin et que vous



Cyrielle Orban

n'aviez plus vue depuis l'automne, je ne vous dis pas le nombre de choses que vous avez à vous dire et puis ...eh bonjour, comment ça va ? vous aussi vous êtes en plein travail, et ça n'arrête pas. Vous repartez, le sourire aux lèvres, le cœur tout guilleret en vous disant que c'est vraiment bien la déchetterie, bref un vrai salon où l'on cause...

Marie-Laure Bianconcini

## En direct avec...

### ... la douane

quand vous passez la douane à Chavannes, vous êtes bien loin de vous douter que s'il y a seulement « une douane », celle-ci englobe trois services différents.

En tant qu'automobiliste, vous passez devant le poste garde-frontière. Mais il y a aussi le poste mobile et sur votre gauche, se situe le bâtiment du bureau commercial.

On va se rendre tout d'abord au **bureau de douane commercial** : 6 personnes y travaillent. Il est regroupé à Ferney-Voltaire et Meyrin, rattaché au troisième arrondissement des douanes, et placé sous la responsabilité de M. Francis Steiner, inspecteur.

Le bureau de Chavannes est le premier situé en territoire vaudois, et il connaît une intense activité. Ainsi 2'200 à 2'500 véhicules lourds y entrent chaque mois, ce qui fait une moyenne de 100 camions par jour. Cette augmentation est principalement due au changement de législation : on a passé des 28 aux 34 tonnes.

Les heures d'ouvertures sont : de 05h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h30. Comme le dédouanement des primeurs passe par Chavannes, on comprend ainsi l'heure d'ouverture très matinale.

Les activités sont les suivantes : le dédouanement des marchandises, l'observation des lois accessoires et un important trafic de chevaux, la France ne tolérant ce dernier que par la douane de Divonne.

Au milieu de la route, nous nous trouvons dans le **poste des gardes-frontière**.

12 personnes y travaillent sous la direction du sergent major Naef. Ce poste dépend également de la division 3 de la direction générale des douanes.

Les heures d'ouvertures sont : de 08h00 à 24h00.

Le trafic y est important : ainsi un jour normal, 1'590 véhicules franchissent la frontière.

Leur mission consiste à surveiller la route, à gérer le trafic routier, à effectuer les contrôles de passeport.

On se rend compte que les tâches de police représentent une part importante de leurs activités.

Et le voyage continue. Il suffit de traverser la route et d'arriver à l'ancien bâtiment, vous grimpez les étages et vous arrivez chez le responsable du poste mobile : le service comprend : 16 garde-frontières et 4 garde-fortifications qui forment un renfort pour la sécurité sous la direction du sergent-major Beuchat.

Très souvent, ils effectuent des contrôles communs avec la gendarmerie.

Le territoire couvert par le poste mobile va de Sauverny jusqu'à La Cure en passant par Gland.

Leur travail s'effectue au moyen de 5 véhicules dont un équipé avec feux bleus. Il y a aussi des chiens : deux sont des chiens de défense et un chien a été dressé pour détecter la drogue.

Leurs rôles sont multiples : ils surveillent les postes non occupés et les postes en dehors des heures d'ouvertures.

En discutant avec les différents services, je me suis aperçue que les « tâches » avaient bien changé. Le métier est devenu totalement différent. Tous ces messieurs m'en ont parlé avec passion. Ce que l'on voit en passant avec sa voiture ne représente finalement qu'une partie infime du métier qui, il faut le reconnaître, paraît bien passionnante.

Il était une fois ...

... la douane



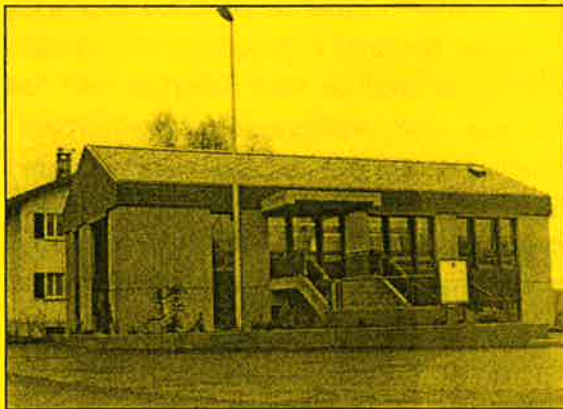
Ah, que de changements depuis cette photo prise en 1909... Tout cela paraît bien calme, peu de bruit vient troubler les douaniers de la photo...

La douane est toujours à la même place. Mais le tracé de la route est différent, le relief aussi.

Toute la parcelle arrière a été comblée, les anciens marais de la Versoix ont été remblayés au moment du creusement du lac de Divonne et de la construction de l'autoroute Genève-Lausanne. Les autorités suisses et M. Anthonioz, le maire de Divonne de l'époque, ont demandé l'élargissement du pont pour qu'il puisse supporter un poids illimité. Le bureau a également été modifié.

La frontière se situe toujours à la même place : c'est-à-dire au milieu du pont.

Les jours, les saisons, les années passent, la vie change, la douane aussi :



Le 5 novembre 1984, le bureau commercial est ouvert, tel qu'on le connaît aujourd'hui. Il faut savoir que jusqu'alors, tout le trafic commercial passait par Crassier.

Le 14 décembre 1984 se déroule l'inauguration officielle du bureau central.



Le 10 août 1998 a lieu le démontage du bureau central et le 2 décembre 1998, c'est l'inauguration officielle du bureau tel que nous le connaissons actuellement.

## Carte d'électeur

Comme vous avez peut-être eu l'occasion de le lire dans la presse, le Conseil d'Etat projette d'introduire, si possible pour la fin de cette année déjà, un système de vote par correspondance généralisé, afin de vous faciliter l'exercice de vos droits. Dans ce système, chaque électrice et électeur recevra d'office et systématiquement tout le matériel de vote à domicile, en étant libre de retourner son vote par la poste, de le déposer au greffe municipal de sa commune de domicile avant le jour du scrutin ou de le déposer dans l'urne au bureau de vote le jour du scrutin.

Une adaptation importante du matériel de vote utilisé jusqu'à maintenant sera nécessaire. La carte d'électeur valable 4 ans sous sa forme actuelle devra notamment être remplacée par un nouveau document réédité à chaque scrutin.

Votre carte d'électeur actuelle arrive en principe à échéance à fin juin 2001. Afin d'éviter de devoir imprimer de nouvelles cartes pour une période limitée, le Conseil d'Etat a pris la décision de prolonger la validité des cartes d'électeur actuelles jusqu'à l'introduction du vote par correspondance généralisé, dont la date vous sera communiquée en temps utile.

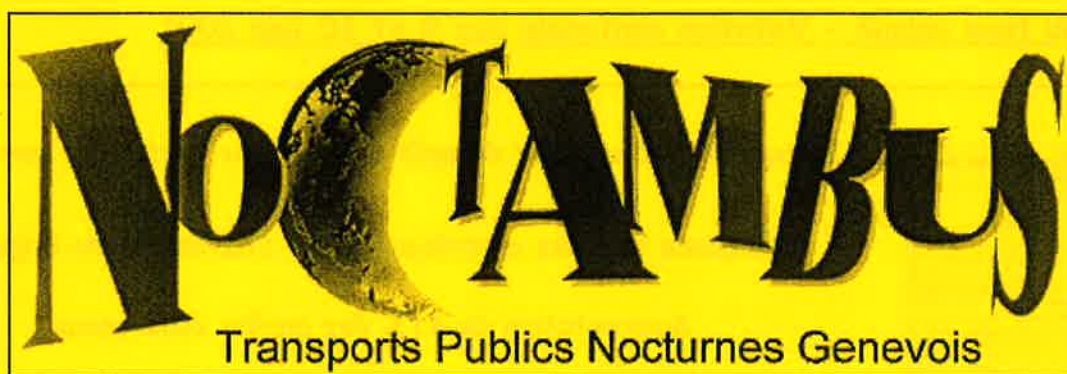
**Nous vous invitons donc à conserver soigneusement votre carte d'électeur actuelle.**

## Elections communales

Une séance d'information concernant le renouvellement des autorités communales et municipales pour la législature 2002-2005 aura lieu

**lundi 2 juillet 2001, 20h.00  
au foyer du centre communal de Chavannes-de-Bogis.**

A cette occasion, chacun pourra se présenter comme candidat(e), ou présenter quelqu'un, ceci sans distinction d'appartenance politique. A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié sera servi.



Notre commune sera desservie, **dès le 25 juin 2001**, par la ligne N11 du Noctambus. Les départs auront lieu :

- Vendredi soir à 01h.30 de Rive et 01h.37 de Cornavin, arrivée à Chavannes-de-Bogis ~02h.19
- Samedi soir à 02h.30 de Rive et 02h.37 de Cornavin, arrivée à Chavannes-de-Bogis ~03h.19

Desserte pour les Champs Blancs sur demande.

Venez nombreux au concert de l'Ecole de musique de Nyon et l'Union instrumentale du cercle de Coppet (environ 100 musiciens) **mercredi 6 juin prochain à 19h.30** à la salle communale de Chavannes-de-Bogis.

Compte-rendu de la dernière séance du Conseil communal

32 conseillers étaient présents le 4 avril pour cette première séance de l'année 2001.

L'ordre du jour était chargé puisque qu'il ne comprenait pas moins de 19 points.

Les deux premiers concernaient le Sidac (Service Intercommunal D'Adduction d'eau du cercle de Coppet) dont la commune est membre depuis sa création en 1970 : il s'agissait d'abord de lui céder gratuitement le réseau de distribution intercommunal de Chavannes-de-Bogis et de Bogis-Bossey. Le Sidac serait ainsi responsable de l'ensemble de la distribution dans les 8 communes concernées. Pour nous le prix du m<sup>3</sup> passerait à 1.- franc (au lieu de -.90). Il fallait ensuite adopter les statuts du « nouveau Sidac ».

Grâce aux explications techniques complètes de M. Wiesmann, ingénieur-conseil, les conseillers peuvent voter en connaissance de cause et acceptent le projet.

Pour l'instant, 5 communes du groupe se sont prononcées et ont accepté la cession. Chavannes-de-Bogis est ainsi la 6<sup>ème</sup>, en attendant les réponses de Bogis-Bossey et Commugny.

Les statuts proposés sont également adoptés, moyennant un amendement concernant le statut des employés.

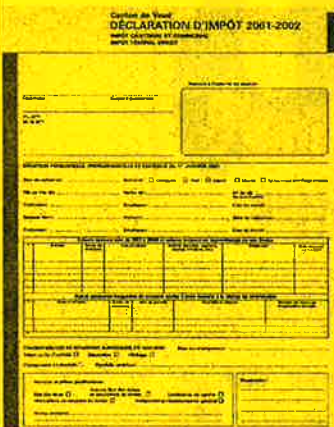
Ensuite, 5 demandes de naturalisation sont étudiées, pour lesquelles la commission donne un avis favorable. Le vote a lieu à bulletin secret et les demandes d'octroi de la bourgeoisie de notre commune en vue de naturalisation par le Grand Conseil vaudois sont accordées à Milles Amy E. Griffith, Adriana I. Liman, Sarah D. Liman et Süreyya Güven ainsi qu'à M. Levent Güven. Le nombre élevé de ces demandes est dû aux lenteurs de l'Etat, aucune naturalisation n'ayant été discutée par notre Conseil depuis mars 1998.

Les discussions sont animées concernant la levée d'oppositions contre les travaux de réfection du chemin des Vergers avec pose d'un seuil ralentisseur : si la réfection du chemin est acceptée par la plupart, c'est son élargissement qui est contesté par certains habitants qui craignent une rapide circulation de transit, au détriment de la sécurité des piétons. Après de longs échanges de points de vue, le préavis est accepté.

La Municipalité répond ensuite aux questions concernant les problèmes de parking sauvage au chemin des Chalets (en attendant la création de nouvelles places, la police sévira) et donne des informations à propos de la future aire sportive prévue pour 2002 et la nouvelle déchetterie qui ouvrira prochainement.

G. Thévoz

Initiative du taux unique - Votation cantonale des 9 et 10 juin 2001



**Introduction d'un taux d'impôt unique dans toutes les communes**

**Incidence pour les contribuables de Chavannes-de-Bogis :**

**Augmentation de 41% des impôts communaux**

	avant	après	Augmentation
<b>Famille avec deux enfants revenu imposable de</b>	3083.00	4363.00	1 280.00 /par an
<b>Personne seule revenu imposable de 60'000.00</b>	2974.00	4209.00	1235.00 / par an

**Soit plus de 800'000 francs prélevés sur vos impôts et redistribués aux communes à fort taux.**

## On en parle...

### ... Inauguration officielle de la déchetterie



Michel Golay

Samedi 7 avril, tous les habitants de Chavannes et de Bogis étaient conviés à l'inauguration tant attendue. Nombreux étaient ceux qui avaient répondu présents, les bras chargés de déchets de jardin, d'herbes, de bouteilles vides et j'en passe.



Dimitri Burdevet

Et au moment du départ, un café, un croissant ou un verre de vin était agréablement offert à chacun. Un moment convivial dans un cadre agréable.

### ... Police population



Les malfaiteurs agissent aussi lorsque, après avoir déposé vos commissions dans votre véhicule, vous allez mettre en place le chariot. Trop souvent les sacs à main sont déposés dans l'habitacle sans avoir verrouillé votre voiture et à ce moment précis, les voleurs opèrent.

Même si votre voiture est stationnée dans votre garage, elle n'est pas complètement à l'abri des voleurs. Veillez à enlever la clé de contact et pour plus de sécurité encore, verrouillez les portières. Ces dernières semaines, des véhicules ont été dérobés dans des garages. Soyez vigilants.

### ... Majoritaires



Jeudi 26 avril dernier, huit jeunes ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité, concrétisée par la Société de développement. La présentation de la commune a été faite par M. Kammermann, vice-Syndic.

### ... Gym Allez-Hop



Le Centre de prévention santé, en collaboration avec l'Association olympique suisse et la ligue cardio-vasculaire organise un cours de gym « Allez-hop » ; rendez-vous tous les lundis matins à 9h.30 devant l'Hôtel de Chavannes-de-Bogis par n'importe quel temps. Renseignements auprès du Centre de prévention à Nyon, tél. 022 361 72 72.

### ... Fête villageoise

La fête villageoise organisée par la Société de développement et l'Amicale des sapeurs pompiers aura lieu samedi 1<sup>er</sup> septembre et non le 11 août comme il avait été prévu initialement.

### ... Soirée disco

Vendredi 6 juillet, dès 21h.00, à la grande salle + cantine extérieure : Soirée « Dance » organisée par le Volley ball et l'Amicale des pompiers. Vous y attendent 3 bars et un super choix de nourriture : tels kebabs, cuisine chinoise, etc.